



CLUB
**AUTONOMIE &
DÉPENDANCE**
Bien vieillir ensemble

Faisons ensemble du « Bien vieillir »
une cause majeure de ce quinquennat !

**CINQ RAPPORTS ET AVIS,
UNE DIRECTION, UNE ANALYSE**



Vers une meilleure prise en compte des enjeux liés au vieillissement par les pouvoirs publics ?

En raison du vieillissement croissant de sa population, la France traverse une transition démographique sans précédent : en 2050, **un Français sur trois aura plus de soixante ans**. L'augmentation de l'espérance de vie entraîne de manière inéluctable un accroissement du nombre de nos concitoyens en situation de dépendance.

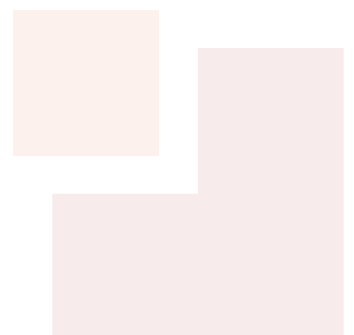
Face à ce constat, les pouvoirs publics se sont emparés du sujet. Avec de nombreuses mobilisations des retraités et des personnels d'EHPAD*, la première année de la législature a été riche en actualités liées au secteur de la silver économie ; elle a également vu paraître **cinq rapports et avis institutionnels consacrés à la question du vieillissement**.

Le *Club Autonomie & Dépendance, bien vieillir ensemble*, est un think&do tank de l'agence Com'Publics engagé pour la promotion du développement économique et social du « Bien Vieillir » en France. En vue du plan Grand âge et Autonomie qui devrait être présenté courant 2019 par la ministre des Solidarités et de la Santé, notre think&do tank revient sur les propositions et préconisations faites par l'Assemblée nationale, le Sénat, le Conseil économique social et environnemental (CESE) et le Comité consultatif national d'éthique (CCNE).

Élaborées au printemps 2017, nos premières propositions pour le quinquennat à venir ont largement été diffusées à l'aube de l'élection présidentielle de 2017 dans une note de position qui affirme notre ambition de **faire du « Bien vieillir » une cause majeure de ce quinquennat** à travers 20 propositions.

Au vu de l'actualité récente aussi bien médiatique qu'institutionnelle sur le sujet, les propositions portées par le think&do tank sont plus que jamais de circonstance et en phase avec les préoccupations et les attentes des pouvoirs publics énoncées dans les différents rapports et avis.

* *établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes*





CINQ TEXTES

POUR UNE MÊME PROBLÉMATIQUE :

Comment faire du « Bien vieillir » une réalité en France ?

Les EHPAD : une gouvernance à simplifier

Dans leur rapport d'information sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) publié le 14 mars, les Députées **Monique IBORRA** et **Caroline FIAT** ont émis 31 propositions pour l'**amélioration de la prise en charge des résidents en EHPAD**. Les conclusions de cette mission d'information réalisée dans la foulée d'une mission flash invitent à repenser « le modèle même de l'EHPAD » et à réinventer « le financement et la gouvernance des EHPAD » afin de « s'adapter à ce nouveau modèle ». Les Députées préconisent en particulier une **simplification de la gouvernance** sans multiplication des acteurs aux niveaux national et locaux.

- Rapport d'information n° 769 en conclusion des travaux de la mission sur les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 14 mars 2018, présenté par **Monique IBORRA**, Députée de la Haute-Garonne, Vice-présidente de la commission des affaires sociales, et **Caroline FIAT**, Députée de Meurthe-et-Moselle.

Disponible sur :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i0769.asp>

Les ressources humaines en EHPAD, un modèle en crise

Déposé le 7 mars, le rapport du Sénateur de la Loire **Bernard BONNE** fait au nom de la commission des affaires sociales propose 24 « remèdes » à la crise traversée par les EHPAD. Il traite plus particulièrement de la question du modèle de ressources humaines des établissements et appelle à une **refonte des missions du personnel** ainsi qu'à une ouverture à de nouveaux modes d'organisation du travail, permettant notamment de donner plus de souplesse aux directeurs d'établissements dans la recherche et le développement d'offres alternatives. Il formule également une **réflexion sur « l'EHPAD de demain »** et l'offre qui est faite aux personnes âgées dépendantes.

- Rapport d'information n° 341 « Ehpads : quels remèdes » de **Bernard BONNE**, Sénateur de la Loire, déposé le 7 mars 2018.

Disponible sur :

<http://www.senat.fr/rap/r17-341/r17-341.html>

Le droit fondamental de toute personne à la dignité


Suite à de nombreuses pétitions citoyennes relatives à la crise des EHPAD, le Conseil économique social et environnemental s'est saisi de la question de la prise en charge de la perte d'autonomie dans une population vieillissante. Dans son avis du 24 avril, il invite à travers 15 préconisations à considérer la question de l'accueil des personnes âgées dans une **approche globale et décloisonnée** du système de santé et médico-social. L'avis se prononce en faveur d'une offre et de moyens adaptés afin que la **dignité de la personne** reprenne toute sa place au centre de l'accompagnement.

 **Avis du Conseil économique, social et environnemental « Vieillir dans la dignité », présenté par Marie-Odile ESCH, adopté le 24 avril 2018.**

 *Disponible sur :*
https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Avis/2018/2018_13_vieillir_dignite.pdf

Une nécessaire réflexion sociétale sur les enjeux éthiques du vieillissement


Dans ce contexte politique et social marqué par la problématique du vieillissement, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) a également décidé de s'autosaisir du sujet. Son avis, publié le 16 mai, propose de repenser la **perception sociétale des personnes âgées en reconsidérant leur place dans la société**. Afin de renforcer à la fois la **prise de conscience du vieillissement** et le respect de nos aînés, le CCNE questionne l'inclusivité de la société vis-à-vis des personnes âgées. Il formule ainsi 22 propositions en ce sens, tel que le développement d'une culture préventive permettant de mieux anticiper le 4e âge.


 **Avis n° 128 « Enjeux éthiques du vieillissement. Quel sens à la concentration des personnes âgées entre elles, dans des établissements dits d'hébergement ? Quels leviers pour une société inclusive pour les personnes âgées ? », rendu public le 16 mai 2018. Rapporteurs : Régis AUBRY et Cynthia FLEURY.**

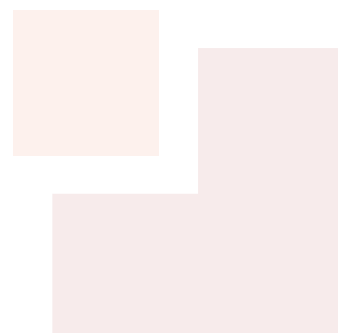
 *Disponible sur :*
http://www.ccne-ethique.fr/sites/default/files/publications/ccne_avis_128.pdf

Un pas supplémentaire vers la bientraitance : faire évoluer la démarche qualité des EHPAD

En complément des rapports précédemment évoqués, la Députée de Seine-Maritime **Annie VIDAL** a rédigé dans le cadre de la Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale un rapport d'information portant sur la **démarche qualité des EHPAD** et ses évolutions possibles. Face au constat de la défiance citoyenne vis-à-vis des établissements, les 17 propositions visent une **objectivation de la qualité de la prise en charge** et une amélioration de son évaluation afin de contribuer à rétablir la confiance.

 **Rapport d'information en conclusion des travaux de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale sur l'évolution de la démarche qualité au sein des EHPAD et de son dispositif d'évaluation, enregistré à la présidence de l'Assemblée nationale le 26 juillet 2018, présenté par Annie VIDAL, Députée de Seine-Maritime, Présidente de la mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale.**

 *Disponible sur :*
http://www.assemblee-nationale.fr/15/rap-info/i1214.asp#P695_151696



DES PRÉCONISATIONS CONVERGENTES

Bien qu'émanant de structures différentes, ces cinq textes portent un certain nombre de propositions concordantes. Elles s'articulent en particulier autour des 4 axes suivants :

- 1 Mener un débat approfondi sur le financement du vieillissement ;**
- 2 Encourager une véritable politique de prévention du vieillissement ;**
- 3 Repenser les missions et les conditions de travail en EHPAD ;**
- 4 Faciliter le développement et la mise en œuvre de solutions alternatives à l'EHPAD.**

1 - Mener un débat approfondi sur le financement du vieillissement

COMPARAISON DES RAPPORTS

	AN AS	Sénat	CESE	CCNE	AN MECSS
Réorienter la réforme de la tarification	✓	✓	✓	✓	
Relancer le débat sur le financement de la prise en charge du vieillissement	✓	✓	✓	✓	
Établir un droit d'option entre les tarifs partiel et global pour les établissements		✓	✓		✓
Prendre en compte le poids de la charge financière pour les résidents et porter attention aux personnes en situation de précarité		✓	✓	✓	
Réformer l'aide sociale à l'hébergement	✓	✓			

LES PROPOSITIONS DU CLUB AUTONOMIE & DÉPENDANCE POUR MIEUX FINANCER L'AIDE À L'AUTONOMIE

La question du financement du vieillissement et de sa prise en charge est cruciale. Dans cette perspective, le think&do tank a énoncé 4 propositions :

- Créer une « **prestation autonomie** » financée par une journée de solidarité supplémentaire ou par une taxe sur les successions ;

- Définir un mécanisme d'accès à la propriété pour les primo-accédant et les classes moyennes entrant pleinement dans une forme « d'**aide sociale de préfinancement du vieillissement** » ;



- Créer un **véhicule d'investissement de type SCPI de démembrement Viager**, défiscalisé pour les investisseurs en activité, au titre de la solidarité entre générations ;

- Favoriser par des incitations fiscales le recours à l'**assurance privée complémentaire**.

2 - Encourager une véritable politique de prévention du vieillissement

COMPARAISON DES RAPPORTS

	AN AS	Sénat	CESE	CCNE	AN MECSS
Développer une culture préventive du vieillissement	✓		✓	✓	

AN AS : Assemblée nationale commission des affaires sociales

AN MECSS : Assemblée nationale Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

LES PROPOSITIONS DU CLUB AUTONOMIE & DÉPENDANCE POUR LA PRÉVENTION AUTONOMIE



La prévention du vieillissement doit se traduire aussi bien dans les comportements individuels que dans les politiques. Dans ce contexte d'accroissement de la longévité, il est nécessaire de :

- Miser sur la **prévention autonomie** et l'innovation au service des seniors ;

- Préserver la mobilité des personnes par l'**activité physique** et **lutter contre la dénutrition et la déshydratation** des personnes âgées.

À ces fins, le think&do tank encourage l'entrepreneuriat et l'innovation concernant les produits et services à destination des seniors. Il soutient également la proposition du CCNE visant à adapter le logement des personnes âgées : **le parc immobilier doit être adapté** au vieillissement de la population.

3 - Repenser les missions et les conditions de travail en établissement

COMPARAISON DES RAPPORTS

	AN AS	Sénat	CESE	CCNE	AN MECSS
Revaloriser les métiers et former autrement	✓	✓	✓	✓	
Actualiser les compétences et repenser les missions, créer de nouveaux métiers	✓	✓	✓	✓	
Aménager les temps de travail		✓	✓		✓
Inscrire davantage l'EHPAD dans le dispositif « parcours emploi compétences »	✓	✓			
Donner un droit de prescription au médecin coordonnateur	✓	✓			
Accompagner le déploiement de la télémédecine	✓	✓			
Augmenter le taux d'encadrement en établissement	✓		✓		
Réformer la procédure d'évaluation externe des EHPAD	✓				✓

AN AS : Assemblée nationale commission des affaires sociales

AN MECSS : Assemblée nationale Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

LES PROPOSITIONS DU CLUB AUTONOMIE & DÉPENDANCE

pour permettre aux EHPAD d'innover dans la prise en charge gériatrique



Il est essentiel de permettre aux EHPAD d'innover dans la prise en charge gériatrique. Dans une logique d'aménagement des temps de travail et d'actualisation des compétences et des missions, le think&do tank propose la délégation de tâches entre professionnels. Afin d'améliorer davantage la prise en charge médicale, il soutient également l'idée d'un médecin coordonnateur qui peut être prescripteur et encourage le développement de la télémédecine.

En outre, il propose :

- D'ouvrir la possibilité aux groupes gestionnaires d'EHPAD de développer des **pôles de santé gériatrique** ;
- De favoriser les **traitements non médicamenteux** en redistribuant aux gestionnaires d'EHPAD une partie des économies générées par une gestion rigoureuse des médicaments ;
- Faciliter l'accueil de jour ou temporaire.

4 - Faciliter le développement et la mise en œuvre de solutions alternatives à l'EHPAD

COMPARAISON DES RAPPORTS

	AN AS	Sénat	CESE	CCNE	AN MECSS
Diversifier les alternatives à l'EHPAD	✓		✓	✓	
Développer des dispositifs d'aide aux aidants	✓		✓	✓	
Penser l'EHPAD hors les murs	✓			✓	

AN AS : Assemblée nationale commission des affaires sociales

AN MECSS : Assemblée nationale Mission d'évaluation et de contrôle des lois de financement de la sécurité sociale

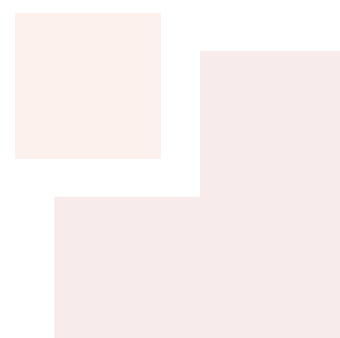
LES PROPOSITIONS DU CLUB AUTONOMIE & DÉPENDANCE pour favoriser la prise en charge des aidants



Dans une logique de diversification des alternatives à l'EHPAD, le think&do tank encourage le développement des **formules nouvelles d'habitat pour seniors** et la **mobilité résidentielle** des seniors ainsi que l'**ouverture des EHPAD sur l'extérieur**.

Afin de favoriser la prise en charge des aidants en activité professionnelle, il formule également les propositions suivantes :

- Permettre l'utilisation d'une partie des 6 % de masse salariale allouée à l'emploi de salariés en situation de handicap pour des **actions en faveur des salariés aidants** ;
- Élargir le **crédit impôt famille** aux salariés ayant à charge des parents en perte d'autonomie ;
- Permettre aux salariés de débloquer tout ou partie de leur épargne salariale pour financer un **séjour temporaire** ou **permanent**.



Le Club Autonomie & Dépendance, mobilisé pour promouvoir le développement économique et social du « Bien vieillir » en France

Le Club Autonomie & Dépendance, bien vieillir ensemble se félicite des rapports et avis rédigés par le Parlement, le CESE et le CCNE : ils participent de la prise de conscience globale des enjeux liés au vieillissement de la population.



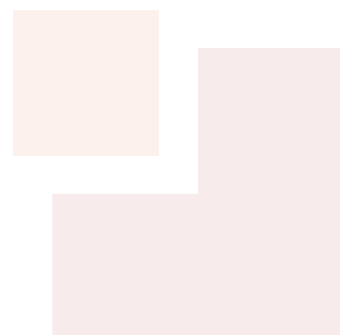
« Vivre, c'est vieillir, rien de plus. »

Simone de BEAUVOIR.

Financer le vieillissement, mettre en œuvre une véritable politique préventive, repenser le fonctionnement des établissements et réfléchir à leurs alternatives dans une logique de parcours de la personne âgée : les propositions ont été faites. **À nous maintenant d'agir, pouvoirs publics, acteurs économiques et citoyens, afin d'accompagner leur mise en œuvre.**

Dans cette perspective, le Club Autonomie & Dépendance est également mobilisé pour une **meilleure reconnaissance des résidences services seniors** comme solution d'hébergement adaptée pour les personnes âgées. Le think&do tank agit par ailleurs pour sensibiliser les pouvoirs publics à la question du **taux de TVA appliqué aux protections palliatives absorbantes** contre l'incontinence qui représentent une charge financière importante pour les personnes âgées.

Dans le cadre des travaux sur le plan Grand âge et Autonomie qui viennent d'être lancés, faisons tous ensemble du « Bien vieillir » une cause majeure pour notre société.





SYNTHÈSE

DES PRINCIPALES PRÉCONISATIONS

des rapports et avis et de la note de position
du Club Autonomie & Dépendance

Les principaux axes des rapports et avis pour ...

Les propositions du Club Autonomie & Dépendance pour ...

Mener un débat approfondi sur le financement du vieillissement

- Relancer le débat sur le financement de la prise en charge du vieillissement.

Mieux financer l'aide à l'autonomie

- Créer un véhicule d'investissement de type SCPI de démembrement Viager, défiscalisé pour les investisseurs en activité, au titre de la solidarité entre générations ;
- Favoriser par des incitations fiscales le recours à l'assurance privée complémentaire ;
- Définir un mécanisme d'accès à la propriété pour les primo-accédant et les classes moyennes entrant pleinement dans une forme « d'aide sociale de préfinancement du vieillissement » ;
- Créer une « prestation autonomie » financée par une journée de solidarité supplémentaire ou par une taxe sur les successions.

Encourager une véritable politique de prévention du vieillissement

- Développer une culture préventive du vieillissement.

Miser sur la prévention autonomie et l'innovation au service des seniors

- Préserver la mobilité des personnes âgées par l'activité physique ;
- Lutter contre la dénutrition et la déshydratation des personnes âgées ;
- Favoriser l'entrepreneuriat et l'innovation concernant les produits et services à destination des seniors ;
- Adapter le parc immobilier au vieillissement de la population.

Les principaux axes des rapports et avis pour ...

Les propositions du Club Autonomie & Dépendance pour ...



Repenser les missions et les conditions de travail en EHPAD

- Actualiser les compétences et repenser les missions, créer de nouveaux métiers ;
- Aménager les temps de travail ;
- Donner un droit de prescription au médecin coordonnateur ;
- Accompagner le déploiement de la télémédecine.

Permettre aux EHPAD d'innover dans la prise en charge gériatrique

- Permettre la délégation de tâches entre professionnels ;
- Permettre aux médecins coordonnateurs d'être prescripteurs pour améliorer davantage la prise en charge médicale ;
- Favoriser le développement de la télémédecine / téléconsultation et de la rémunération des consultations ;
- Ouvrir la possibilité aux groupes gestionnaires d'EHPAD de développer des pôles de santé gériatriques ;
- Favoriser les traitements non médicamenteux en redistribuant aux gestionnaires d'EHPAD une partie des économies générées par une gestion rigoureuse des médicaments ;
- Faciliter l'accueil de jour ou temporaire.

Faciliter le développement et la mise en œuvre de solutions alternatives à l'EHPAD

- Diversifier les alternatives à l'EHPAD ;
- Développer des dispositifs d'aide aux aidants ;
- Penser l'EHPAD hors les murs.

Favoriser la prise en charge des aidants en activité professionnelle

- Encourager le développement des formules nouvelles d'habitat pour seniors ;
- Favoriser la mobilité résidentielle des seniors ;
- Permettre l'utilisation d'une partie des 6 % de masse salariale allouée à l'emploi de salariés en situation de handicap pour des actions en faveur des salariés aidants ;
- Élargir le crédit impôt famille aux salariés ayant à charge des parents en perte d'autonomie ;
- Permettre aux salariés de débloquer tout ou partie de leur épargne salariale pour financer un séjour temporaire ou permanent ;
- Encourager l'ouverture des EHPAD sur l'extérieur.



CLUB

**AUTONOMIE &
DÉPENDANCE**

Bien vieillir ensemble